

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Manganese Sulfate
- **Code du produit:** MN5000
- **N° de CAS:**  
10034-96-5
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Produits chimiques pour laboratoires
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
AquaPhoenix Scientific, Inc.  
860 Gitts Run Road  
Hanover, PA 17331 USA  
Tel +1 (717)632-1291  
Toll-Free: (866)632-1291  
info@aquaphoenixsci.com
- **Distributeur:**  
AquaPhoenix Scientific  
860 Gitts Run Road,  
Hanover, PA 17331  
(717) 632-1291
- **Numéro d'appel d'urgence:**  
ChemTel Inc.  
(800)255-3924 (North America)  
+1 (813)248-0585 (International)

## 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**  
Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**  
La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé aux États-Unis (GHS).
- **Pictogrammes de danger**  
  
 GHS05 GHS08
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
- **Conseils de prudence**

(suite page 2)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

## Nom du produit: Manganese Sulfate

(suite de la page 1)

P260	Ne pas respirer les poussières.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

### 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Substances**
- **No CAS Désignation**  
10034-96-5 sulfate de manganèse monohydraté
- **Composants:** Néant en quantités rapportable.

### 4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**  
Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau.  
Rincer à l'eau chaude.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**  
Enlever les lentilles de contact si porté.  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**  
Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.  
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.  
Irritant pour les yeux.  
Toux  
Les vomissements.  
Nausées
- **Risques** Provoque des lésions oculaires graves.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

(suite page 3)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

## Nom du produit: Manganese Sulfate

(suite de la page 2)

- **Moyens d'extinction:**
  - Dioxyde de carbone
  - Mousse
  - Brouillard d'eau
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
  - Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
  - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
  - Porter un vêtement de protection totale.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
  - Veiller à une aération suffisante.
  - Éviter la formation de poussière.
  - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
  - Porter un équipement respiratoire approprié si la ventilation est insuffisante et les limites d'exposition professionnelle sont dépassées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
  - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
  - En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
  - Recueillir par moyen mécanique.
  - Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **Référence à d'autres rubriques**
  - Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.
  - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.
  - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

## 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
  - Éviter la formation de poussière.
  - Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.
  - Ne pas nettoyer à sec les objets et les sols recouverts de poussière mais les laver à fond à grande eau.
  - N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
  - La zone de stockage doit être sec et bien aéré.
  - Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Indications concernant le stockage commun:**
  - Ne pas stocker avec les aliments.
  - Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
  - Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

(suite page 4)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

**Nom du produit: Manganese Sulfate**

(suite de la page 3)

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le constituant suivant est le seul constituant du produit pour lequel une limite d'exposition PEL, TLV ou autre est recommandée.

**10034-96-5 manganese sulphate monohydrate**

EL (Canada)	Valeur à long terme: 0.2; 0.02* mg/m <sup>3</sup> en Mn; R, *respirable
PEL (U.S.A.)	Valeur plafond: 5 mg/m <sup>3</sup> en Mn
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 3 mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 1 mg/m <sup>3</sup> en Mn
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 0.02* 0.1** mg/m <sup>3</sup> en Mn; *respirable **fraction inhalable
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m <sup>3</sup> en Mn

· **Contrôles de l'exposition**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Mesures d'ingénierie spécifiques:** Prévoir une ventilation suffisante.

· **Protection respiratoire:** Non requise en conditions normales d'utilisation.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

Suivez les directives nationales pertinentes concernant l'utilisation de lunettes de protection.

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mesures de gestion des risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

(suite page 5)

## Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Manganese Sulfate

(suite de la page 4)

### · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Aspect:

Forme:	Cristalline
Couleur:	Rose
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH: Non applicable.

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair: Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz): La substance n'est pas inflammable.

· Température d'inflammation: Non déterminé.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

#### · Limites d'explosion:

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.

· Propriétés comburantes: Non-oxydante.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

#### · Densité:

Densité relative	2.95
Densité de vapeur:	Non applicable.
Taux d'évaporation:	Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Soluble

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

#### · Viscosité:

Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.

· Autres informations: Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10 Stabilité et réactivité

· **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Stabilité chimique** Ce produit est stable dans des conditions normales.

#### · Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· **Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation.

· **Conditions à éviter** Eviter la formation de poussière.

· **Matières incompatibles:** Agents d'oxydation.

· **Produits de décomposition dangereux:** Oxydes de soufre (SOx)

(suite page 6)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Manganese Sulfate

(suite de la page 5)

## 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:** Aucun.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Catégories cancérogènes**

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

la substance n'est pas comprise

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

la substance n'est pas comprise

- **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

la substance n'est pas comprise

- **Voies d'exposition probables**

Ingestion  
Inhalation.  
Contact oculaire.  
Contact cutané.

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

- **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** Éviter le rejet dans l'environnement.

(suite page 7)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

**Nom du produit: Manganese Sulfate**

(suite de la page 6)

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU**

· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA UN3077

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**

· DOT Environmentally hazardous substances, solid, n.o.s. (Manganese sulfate monohydrate)

· ADR/RID/ADN, IMDG ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Manganese sulfate monohydrate)

· IATA Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Manganese sulfate monohydrate)

· **Classe(s) de danger pour le transport**

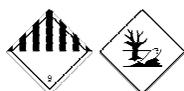
· DOT, IMDG, IATA



· Classe 9

· Étiquette 9

· ADR/RID/ADN



· Classe 9 (M7)

· Étiquette 9

· **Groupe d'emballage**

· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA III

· **Dangers pour l'environnement:**

(suite page 8)

## Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

**Nom du produit: Manganese Sulfate**

(suite de la page 7)

· <b>Marine Polluant:</b>	Oui (DOT) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Attention: Matières et objets dangereux divers.
· <b>Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):</b>	90
· <b>No EMS:</b>	F-A,S-F
· <b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport:</b>	Non réglementé lorsqu'ils sont transportés en les emballages uniques ou des emballages combinés qui contenant de 5 L ou moins pour les liquides ou 5 kg ou moins pour les matières solides par les règlements suivant: ADR: SP 375 IMDG: 2.10.2.7 IATA: disposition spéciale A197
· <b>DOT</b>	
· <b>Remarques:</b>	L'étiquetage des transports est pas nécessaire pour non-vrac expéditions seul paquet par véhicule à moteur, un wagon ou d'un aéronef. Emballage en vrac est constitué d'une capacité maximale de plus de 450 L (119 gallons) pour un liquide et une masse maximale nette supérieure à 400 kg (882 livres) pour un solide.

### 15 Informations relatives à la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- États-Unis
- SARA

· **SARA 302 Substance Très Dangereuse**

la substance n'est pas comprise

· **Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):**

la substance est comprise

· **Liste TSCA:**

Contacter le fabricant pour des renseignements additionnels.

· **Proposition 65, l'état de Californie**

· **Substances connues pour causer le cancer:**

la substance n'est pas comprise

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:**

(suite page 9)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

**Nom du produit: Manganese Sulfate**

(suite de la page 8)

la substance n'est pas comprise

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:**

la substance n'est pas comprise

· **Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:**

la substance n'est pas comprise

· **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

D

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

la substance n'est pas comprise

· **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

Contacter le fabricant pour des renseignements additionnels.

\*

## 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety &amp; Health Administration (États-Unis)

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

· **Sources**

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances) (<http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do>)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique)

(<https://www.cas.org>)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

ChemTel

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 États-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Site Web: [www.chemtel.com](http://www.chemtel.com)